

Ce numéro du *Forum du désarmement* examine la vérification des accords de maîtrise des armements. Comment les États parties vérifient-ils que tous s'acquittent des obligations qui leur incombent ? Après avoir évoqué le rôle crucial de la science et de la technologie – ainsi que celui des scientifiques – pour assurer une vérification efficace, les articles examinent des régimes particuliers, y compris ceux des embargos sur les armes classiques et de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines. Les auteurs tentent aussi de voir comment d'éventuels accords sur l'espace et une convention sur les armes nucléaires pourraient être vérifiés et étudient le rôle croissant de la société civile pour veiller au respect des accords internationaux de maîtrise des armements.

Le prochain numéro du *Forum du désarmement* s'intéressera au mouvement en faveur de l'abolition nucléaire. Le contexte politique international est aujourd'hui plus réceptif que jamais à l'idée de désarmement nucléaire. Ce nouveau souffle devrait naturellement relancer le mouvement de la société civile pour atteindre cet objectif attendu depuis si longtemps. Mais où sont les protestations de masse ? À l'heure où les réseaux sont si importants, pourquoi le mouvement en faveur du désarmement nucléaire semble-t-il si dispersé ? Est-ce simplement le reflet d'une nouvelle génération et d'une nouvelle époque : faut-il oublier les grandes manifestations et suivre plutôt les tendances sur Facebook et Twitter ? Les auteurs feront le point sur le mouvement pour l'abolition nucléaire et évoqueront les opportunités actuelles : comment la société civile peut-elle encourager les changements politiques nécessaires et favoriser l'avancée du désarmement nucléaire.

Nous consacrerons aussi un prochain numéro du *Forum du désarmement* à la Convention sur les armes biologiques ou à toxines. Alors qu'ils ont examiné sérieusement différents points depuis la dernière conférence d'examen, les États parties à la Convention sur les armes biologiques s'interrogent une fois de plus sur l'universalisation, la mise en œuvre et la vérification du traité. Dans la dernière ligne droite avant la Conférence d'examen de 2011, nous nous intéresserons à ce que les États parties pourraient faire et à ce qui permettrait de renforcer la Convention.

Le projet de l'UNIDIR sur « Le protocole pour l'évaluation des besoins de sécurité » a co-organisé, avec le Center for Local Strategies Research de l'Université de Washington et la Saïd Business School de l'Université d'Oxford, une conférence sur le thème « Conception stratégique et politique publique ». Cette conférence de trois jours, organisée à New York en juin 2010, a réuni des chercheurs culturels, des concepteurs de services et des spécialistes de la politique publique et permis de définir un agenda qui pourrait améliorer la conception d'initiatives pour la paix et la sécurité dans le monde.

L'UNIDIR a organisé le 8 juillet 2010 un séminaire à Genève pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut. Les amis de l'UNIDIR s'étaient réunis pour souligner l'importance de la recherche pour la prise de décision en matière de désarmement. Lors de cette rencontre, le discours

d'ouverture fut prononcé par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et Secrétaire général de la Conférence du désarmement, Sergei Ordzhonikidze, et la déclaration finale par l'Ambassadeur Sergio Duarte, Haut Représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement.

Après le succès des séminaires régionaux organisés en 2009 et 2010, l'Institut poursuit son action en faveur d'un traité sur le commerce des armes. L'Union européenne a confié à l'UNIDIR la mise en œuvre d'un projet de deux ans pour « Soutenir les négociations pour un traité sur le commerce des armes par des discussions régionales et un partage d'expertise ». Le but est d'encourager les États à discuter des différents éléments potentiels d'un traité.

La question du mécanisme multilatéral pour le désarmement fait l'objet d'une grande attention. La frustration croissante que suscite ce mécanisme est évidente vu la multiplication des initiatives en dehors des processus habituels qui n'ont pas pu ou pas voulu produire de résultats. Les instances multilatérales existantes, créées pour la plupart à l'époque de la guerre froide, sont-elles toujours pertinentes, efficaces et adaptées ? Leurs méthodes de travail et leurs membres correspondent-ils aux réalités actuelles ? L'UNIDIR travaille depuis longtemps pour favoriser l'efficacité du mécanisme pour le désarmement. Nous avons réuni plusieurs de ces ressources sur notre site web pour informer les États Membres. Je vous invite à consulter notre site pour découvrir nos ressources sur le mécanisme pour le désarmement.